

Intact Corporation financière fait le point sur les catastrophes survenues au troisième trimestre

TORONTO, le 12 octobre 2023 – Intact Corporation financière (TSX : IFC) a fait le point aujourd'hui sur les sinistres liés aux catastrophes du troisième trimestre de 2023. La société estime que le coût total des sinistres liés aux catastrophes¹ pour le trimestre était d'environ 611 millions de dollars avant impôt et déduction faite de la réassurance (2,56 \$ par action après impôt). Cela se compare à l'estimation de 570 millions de dollars en sinistres liés aux conditions météorologiques présentée le 31 août pour les deux premiers mois du trimestre. Cette augmentation dans l'estimation reflète des événements non météorologiques, étant donné qu'il n'y a eu aucun sinistre de catastrophe lié aux conditions météorologiques en septembre.

Le tableau ci-dessous répartit les sinistres liés aux catastrophes par secteur d'activité :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	É.-U.	Total
Assurance automobile des particuliers	53	-	53
Assurance des biens des particuliers	391	-	391
Assurance des entreprises	156	11	167
Coût total des sinistres liés aux catastrophes pour l'année en cours	600	11	611

- Plus de 90 % des sinistres au Canada ont été causés par 14 phénomènes météorologiques violents, dont des inondations au Canada atlantique, au Québec et en Ontario, ainsi que des tempêtes de grêle en Ontario, en Alberta et au Manitoba. Environ un tiers des sinistres est attribuable aux feux de forêt en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Aux États-Unis, les sinistres étaient liés à une tempête de grêle et à une tornade en Arkansas.

¹ Pour obtenir des précisions sur nos prévisions, notre définition et notre politique de divulgation relatives aux sinistres liés aux catastrophes, veuillez vous reporter à la section 11 de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui est intégré par renvoi. Ce document est publié sur notre site Web à l'adresse www.intactfc.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada, l'un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée dans le monde

et, avec RSA, un chef de file au Royaume-Uni et en Irlande. La société a connu une croissance interne et par acquisition, et ses primes annuelles totalisent plus de 21 milliards de dollars.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance grâce à un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive BrokerLink, et directement aux consommateurs par belairdirect. Intact offre également des solutions d'assurance pour les groupes d'affinité par l'intermédiaire de Johnson Assurance.

Aux États-Unis, Intact Assurance Solutions spécialisées offre une gamme de produits et services d'assurance spécialisée par l'entremise d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion.

Au Royaume-Uni, en Irlande et en Europe, Intact offre des solutions d'assurance pour les particuliers et les entreprises ainsi que d'assurance spécialisée sous les marques de RSA.

Énoncés prospectifs

Certains des énoncés figurant dans le présent communiqué de presse sont des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés comprennent, notamment, des estimés du coût des sinistres, incluant sur la base du résultat par action, et une description de notre réponse aux feux de forêt. Les expressions telles que « anticiper », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « viser », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter » ou d'autres expressions ou mots semblables, ou leur forme négative, indiquent en général des énoncés prospectifs. À moins d'une mention contraire, les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse sont faits à la date de ce communiqué et sont sujets à changement.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et hypothèses de la direction à la lumière de l'expérience et de la perception de la direction des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la société ou des événements à venir ou des faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Dans le cas du coût estimatif des sinistres et des pertes, en raison de la nature préliminaire de l'information disponible pour la préparation d'estimations, les estimations futures et le coût réel et la catégorisation des pertes et sinistres liés aux événements décrits ci-dessus pourraient être sensiblement différents des estimations courantes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises en garde figurant à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de la société du deuxième trimestre de 2023 (sections 19 et 20) et du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (sections 30 à 34), aux notes 10 et 13 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans la notice annuelle de la société datée du 7 février 2023, qui peuvent tous être consultés sur notre site Web au www.intactfc.com ou sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et doivent s'assurer que l'information précédente est considérée avec soins lors de l'examen des énoncés prospectifs.

contenus dans le présent communiqué de presse. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

Relations avec les médias:

David Barrett

Directeur principal, Relations médias, médias sociaux et canaux internes

(416) 227-7905 / (514) 985-7165

media@intact.net

Relations avec les investisseurs:

Shubha Khan

Vice-président, Relations avec les investisseurs

(416) 341-1464, poste 41004

shubha.khan@intact.net